



## Conditions Générales de Vente - Bilan de Compétences

Les présentes conditions générales mises à jour au 07 juillet 2022, s'appliquent à l'ensemble des relations contractuelles entre :

Sabrina KABBAJ - EffervéSens Coaching Entrepreneur Individuel Siret n°85165950800010, 34090 Montpellier - France organisme enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 76341088134

Et,

Toute personne physique ou morale de droit privé ou public contractant pour qu'une prestation de Bilan de Compétences ou Bilan professionnel, soit délivrée.

Notre centre garantit respecter l'ensemble de ses obligations légales, et en particulier celles du Code du Travail relatives à la formation professionnelle continue.

### **Nos services**

Nous proposons des Bilan de compétences et Bilan Professionnel au sens de l'article L6313-1 du Code du Travail,

### **Accès à nos services**

Les prestations dispensées sont ouvertes à tous, sans condition discriminatoire et s'effectuent par défaut, en présentiel, à distance ou modalité hybride (présentiel et à distance)

Dans le cas de prestations en présentiel, nous mettons à la disposition des bénéficiaires des locaux adaptés

### **I - Modalités d'inscription et conditions de réalisation**

#### **I.1- Modalités d'inscription :**

Pour chaque prestation, les demandes d'inscriptions se font directement par :

téléphone au 06 20 85 88 25

par courriel à [contact@effervesenscoaching.com](mailto:contact@effervesenscoaching.com)

ou via la plateforme mon compte formation

L'inscription est prise en compte à compter de la signature d'un document contractuel : devis, contrat ou convention.



Conditions générales de Ventes - Politique de confidentialité  
- Bilan de Compétences - Version au 07/07/2022

La validation d'inscription via la plateforme Mon Compte Formation, conformément aux [conditions générales d'utilisation](#), nécessite un délai d'au moins 15 jours entre la date de la commande et la date de démarrage de votre bilan.

L'inscription ne peut être prise en compte qu'à compter de la signature d'un document contractuel spécifique à la prestation désirée (devis, contrat ou convention...).

Aucune inscription orale ni aucune inscription par simple retour de courriel ne pourra être prise en compte ni engager l'Organisme.

Afin de s'assurer que la prestation choisie correspond aux attentes du Bénéficiaire, le Centre de Bilan de Compétences organise un entretien de positionnement au cours duquel les demandes, attentes, besoins et objectifs des bénéficiaires seront déterminés.

## **I.2- Conditions de réalisations**

Les prestations proposées sont organisées à distance, en présentiel ou modalité hybride.

Dans le cas de prestations en présentiel, le Centre de Bilan de Compétences prend en charge la mise à disposition de locaux adaptés en fonction des besoins du bénéficiaire.

Ainsi, le Centre de Bilan de Compétences est seul décisionnaire concernant le lieu de la prestation et peut être amené à le modifier au cours de la prestation.

En cas de survenance d'un événement indépendant de notre volonté nous pourrions procéder au report en concertation avec le bénéficiaire et en fonction de nos disponibilités respectives sans aucun dédommagement. Nous proposerons donc de nouvelles dates, ce qui donnera lieu à l'envoi d'un nouveau planning de RDV

De façon non exhaustive, les événements pouvant contraindre à procéder à un report sont les suivants : la maladie, accident, pandémie ...

## **II- Obligations contractuelles**

### **I- Obligations du centre de bilan**

Le Centre de Bilan de Compétences de formation s'engage à mettre tout en œuvre pour assurer le bon déroulement de la prestation choisie par le Bénéficiaire.

Notre organisme étant certifié Qualiopi, nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour garantir une prestation de qualité, en conformité avec le Référentiel National sur la Qualité.

Obligation de moyen : Le Centre de Bilan de Compétences est soumis à une obligation de moyen, s'engage à tenir le Bénéficiaire informé de tout changement qui pourrait survenir au cours de la prestation, s'engage à respecter l'ensemble des termes du contrat conclu avec le Bénéficiaire, en particulier relativement au programme et déroulement de la prestation ainsi qu'aux modalités de règlement.

Confidentialité des échanges et adhésion volontaire : Le Centre de Bilan de Compétences s'engage à recueillir l'adhésion volontaire du bénéficiaire et mettre tout en œuvre pour garantir la



confidentialité des échanges, le Centre de Bilan de Compétences de formation s'engage à ne divulguer, ni transmettre ou ne vendre aucune cours de la prestation.

## **II- Vos Obligations en tant que Bénéficiaire**

Conditions de réalisations : Le Bénéficiaire s'engage à respecter l'ensemble des modalités de la prestation fixées dans le document contractuel qu'il a signé.

Le bénéficiaire s'engage à honorer chaque RDV, être présent, le cas échéant et ponctuel lors de la prestation à laquelle il doit participer, ainsi qu'à procéder au règlement de la prestation dans les délais convenus.

Le Bénéficiaire s'engage également à respecter le règlement intérieur des lieux où la prestation aura lieu en cas de présentiel. Le Centre de Bilan de Compétences ne saurait être tenu responsable en cas de manquement des Stagiaires au règlement intérieur, et plus généralement à toute règle imposée au sein de ce dernier.

En cas de manquement du Bénéficiaire à ces obligations, le Centre de Bilan de Compétences pourra être amené à modifier les conditions initiales de la prestation, voire à mettre un terme à cette prestation, à condition de respecter les dispositions du code du Travail.

Respect de la propriété intellectuelle : Au cours de la prestation choisie par le Bénéficiaire, le Centre de Bilan de Compétences est amené à remettre au Bénéficiaire différents supports de natures diverses (textes, audios, visuels etc.) ainsi que de la documentation; L'ensemble de ces documents est la propriété de Sabrina KABBAJ – EffervéSens Coaching.

Le Bénéficiaire s'engage à ne pas reproduire et en faire un usage commercial ou trompeur des documents remis. En cas de manquement à cette clause, la responsabilité du Bénéficiaire pourra être engagée.

Tarifs & paiement: Les tarifs HT communiqués comprennent les frais de la prestation ainsi que les éventuels documents pédagogiques. Le prix dû par le Bénéficiaire est et demeure le prix mentionné sur le devis et/ou la convention et/ou le contrat.

Règlement du bilan de compétences : Les modalités de règlement du prix diffèrent en fonction de la prise en charge ou non de la prestation par un intermédiaire. En conséquence, le Bénéficiaire et le Centre de Bilan de Compétences s'engagent à respecter les modalités de paiement inscrites sur le contrat et/ou la convention signée en conformité des règles imposées par le Code du travail.

Financement du bilan: Si le Bénéficiaire souhaite que le règlement soit émis par son opérateur de compétences ou son employeur, il lui appartient de faire la demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande.

L'accord de prise en charge doit être communiqué au moment de l'inscription accompagné du dossier complété.

Cette démarche incombe uniquement au Bénéficiaire.



Conditions générales de Ventes - Politique de confidentialité  
- Bilan de Compétences - Version au 07/07/2022

Le Centre de Bilan de Compétences de formation pourra faire le choix de l'assister ou non dans ce procédé.

- Si l'accord de prise en charge ne parvient pas au Centre de Bilan de Compétences au premier jour de la formation, la totalité des frais de formation sera facturée au Bénéficiaire,
- En cas de prise en charge partielle par l'opérateur de compétence, la partie non prise en charge sera directement facturée au Bénéficiaire.

Les paiements seront effectués auprès de Sabrina KABBAJ- EffervéSens Coaching par chèque ou virement.

#### Demande de remboursement

Au moment de son inscription, le Bénéficiaire accepte sans réserve le programme qui lui est communiqué. En conséquence, une fois la prestation effectuée, il ne peut être donné lieu à aucune demande de remboursement.

Toutes réclamations doivent être rédigées par écrit soit par e-mail à [contact@effervesenscoaching.com](mailto:contact@effervesenscoaching.com) ou via le formulaire de contact.

Toute réclamation doit être réalisée via le formulaire de réclamation accessible depuis le site dans un délai de trois 3 mois à compter du fait générateur. Les parties s'engagent à chercher une solution amiable.

## Protection des données personnelles (RGPD)

Ces conditions générales d'utilisation et de vente respectent la législation en vigueur ainsi que la nouvelle réglementation RGPD du 25 Mai 2018.

Conformément à la réglementation RGPD et à la loi relative à la protection des données personnelles, l'ensemble des données personnelles recueillies au cours de la prestation feront l'objet d'un traitement effectué sous le contrôle de Sabrina KABBAJ

Ces données permettent d'assurer le bon déroulement des prestations, nous nous engageons à ce que vos données soient utilisées uniquement dans ce cadre, ni transmises à un tiers.

Vos données seront conservées jusqu'à 1 an après la fin de la prestation, avec votre accord.

Vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de limitation et de rectification . Pour la mise en œuvre, contacter Sabrina KABBAJ par mail à [contact@effervesenscoaching.com](mailto:contact@effervesenscoaching.com) ou via le formulaire de contact. Le Bénéficiaire est informé qu'il peut se prévaloir des droits inscrits aux articles 48 et suivants de la loi du 6 janvier 1978. Dans le cas de désaccord, vous pouvez faire une réclamation auprès de la CNIL

## Traitement des réclamations



Conditions générales de Ventes - Politique de confidentialité  
- Bilan de Compétences - Version au 07/07/2022

Toute réclamation doit être réalisée via le formulaire de réclamation accessible depuis le site dans un délai de trois 2 mois à compter du fait s'engageant à chercher une solution amiable.

Pour prendre contact via le [FORMULAIRE](#)

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, notre entreprise a mis en place un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est : CNPM - MEDIATION - CONSOMMATION. En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site : <http://cnpm-mediation-consommation.eu> ou par voie postale en écrivant à CNPM - MEDIATION - CONSOMMATION - 27 Avenue de la Libération 42400 SAINT-CHAMOND

## Modification unilatérale des conditions générales

Le Centre de Bilan de Compétences se réserve la possibilité de modifier ses Conditions Générales à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la signature du devis, du contrat ou de la convention.

### Contact

Le Bénéficiaire peut contacter l'équipe du Centre par mail contact [a] effervesenscoaching.com